

PRESENTATION DU PROJET : « CHALLENGE TON AVENIR »

« FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES SPORTIFS DE GUADELOUPE »

Les partenaires

L'Union des Entreprises de la Région Guadeloupe

Le Conseil général de la Guadeloupe

Le Conseil régional de la Guadeloupe

Pôle Emploi Guadeloupe

La Mission locale

Préambule

- Le taux de chômage des jeunes est très élevé en Guadeloupe
- Les jeunes sportifs ont peu de perspectives professionnelles par manque de formation
- Le sport guadeloupéen contribue au rayonnement de la Guadeloupe

Considérant ces principes partagés, les partenaires souhaitent, conjointement et dans le respect de leurs champs de compétences respectifs, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes sportifs en leur facilitant l'accès à la formation professionnelle, compatible avec la pratique de leur sport.

- **Identifier et former les Jeunes Sportifs Guadeloupéens sans qualification professionnelle**

Dans le but de recruter de jeunes sportifs guadeloupéens les partenaires souhaitent identifier et sélectionner les sportifs guadeloupéens en situation de difficulté d'insertion professionnelle.

Les partenaires souhaitent accompagner le repérage de ces sportifs par des actions d'informations et d'échanges (Ligues, Clubs, Licenciés sportifs) et sélectionner les sportifs prêts à s'engager dans un parcours de professionnalisation.

- **Proposer et promouvoir des formations adaptées**

Les partenaires s'accordent sur la nécessité de constituer une offre de formation adaptée aux contraintes des sportifs (entraînements, compétitions), et au niveau scolaire initial.

Ainsi, sera proposé deux types de formation :

- D'une part, des formations et stages de remises à niveau (culture générale, présentation, ...) et de développement de la confiance en soi
- D'autre part, des formations qualifiantes et diplômantes.

Ces formations seront dispensées par des centres de formations offrant des formations correspondant aux objectifs professionnels des jeunes et aux attentes du marché de l'emploi.

Les Partenaires souhaitent participer à la promotion de ces formations

- **Accompagnement et suivi des parcours de formations professionnelle et sportive**

Afin de sécuriser le bon déroulement de la formation et maintenir la motivation du jeune, les partenaires conviennent d'effectuer un suivi en mettant en place un parrainage.

Les Partenaires accorderont une grande importance à l'assiduité à la formation (présence aux cours et aux stages en entreprise) et poursuite de l'activité sportive.

Les partenaires s'engagent à assurer le financement de chaque étape du parcours de formation, en mobilisant les différentes lignes budgétaires dont ils disposent.

Les partenaires s'engagent à faciliter l'entrée en stage en entreprise des jeunes sportifs, à développer leur employabilité.

- **Favoriser l'embauche des jeunes sportifs formés**

Les partenaires souhaitent faire la promotion du dispositif auprès des entreprises de Guadeloupe, et faciliter, au terme de leur formation, leur insertion professionnelle.

Engagements des Partenaires

Engagement de l'UDE MEDEF GUADELOUPE

En qualité de partenaire, l'UDE MEDEF GUADELOUPE s'engagerait :

- A inciter les entreprises guadeloupéennes à offrir aux jeunes sportifs, des stages professionnels
- A favoriser l'embauche des jeunes sportifs à l'issue de leur formation, en mobilisant les entreprises guadeloupéennes
- A créer une synergie entre les Parties, en participant à l'organisation de points d'étape réguliers

Engagement du Conseil Départemental de la Guadeloupe

En qualité de partenaire, le Conseil général de la Guadeloupe s'engagerait :

- A permettre aux jeunes du dispositif en situation précaire, de bénéficier d'aides durant toute la durée de leur formation.
- A promouvoir ce dispositif auprès du monde politique et économique

Par ailleurs, le Conseil général s'engagerait, dans les domaines de compétences qui sont les siens, à apporter une assistance sociale aux jeunes, à chaque étape de leur parcours de formation

Engagement de la Région Guadeloupe

En qualité de partenaire, la Région Guadeloupe s'engagerait :

- A financer la formation auprès des Organismes ou Centres de formation
- A inciter les Ligues, Comités et Clubs sportifs à adhérer au projet d'insertion et de professionnalisation de leurs jeunes licenciés. Une aide financière pourra être allouée aux clubs sportifs, dans leur mission de détection et de suivi sportif des jeunes entrant dans le dispositif Cette aide pourra transiter par les ligues ou par l'Agence d'éducation par le sport (ou autre structure qualifiée pour la mise en œuvre et le suivi du projet)
- A promouvoir ce dispositif auprès du monde politique et économique
- A mobiliser éventuellement les fonds structurels du Fonds Social Européen pour le financement des formations

Engagement de Pôle Emploi

En qualité de partenaire, la Pôle Emploi s'engagerait :

- A favoriser l'insertion des jeunes en offrant plusieurs niveaux de formation :
 - Formations initiales (Remises à niveau)
 - Formations qualifiantes
- A accompagner les jeunes sportifs par le choix et le financement des formations

Engagement de la Mission Locale

En qualité de partenaire, La Mission Locale s'engage :

- A Nommer un référent de l'action

- A Accueillir, informer, les jeunes sportifs âgés de 16 à 25 ans sur les métiers, les offres de formation, les offres d'emploi, de stage et les aides sociales disponibles
- A Diagnostiquer, conseiller et accompagner socialement et professionnellement les jeunes sportifs
- A Préparer les jeunes à l'entrée en stage ou en formation, ou en emploi (cv, lettre de motivation, entretien d'embauche, relooking...)
- A Mobiliser et Prescrire pour les jeunes les aides financières sociales, les aides financières pour la formation pour faciliter l'accès à l'autonomie sociale et professionnelle
- A Développer une offre de service aux employeurs (stage en entreprise, le parrainage, les aides financières pour l'emploi.)
- A Réaliser le suivi et l'évaluation des actions d'accompagnement des jeunes durant tout leur parcours
- A Produire un bilan d'accompagnement individuel pour chaque jeune
- A Participer au comité technique et de sélection et comité de pilotage et de suivi.
- A Rédiger les comptes rendus mensuels du comité technique
- A Produire un rapport annuel d'activité.